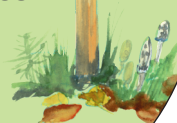


CHIEN EN LAISSE

Toute l'année
dans les zones
de protection de
la nature balisées¹



**Du 15 avril
au 30 juin**
En forêt²



En tout temps lorsque votre
chien ne peut être maîtrisé
par la voix ou le geste³



MERCI

En restant sur les chemins et en maîtrisant votre chien, vous réduisez les dérangements de la faune sauvage. Vous participez ainsi à la survie des espèces sur le long terme.

Tous les chiens sont concernés, même les plus petits et les plus calmes. Rattrapés par leur instinct de chasseurs, par jeu ou au hasard d'une divagation, l'issue peut être fatale pour l'animal débusqué, en particulier s'il est jeune.



CONTACT

GARDE FAUNE

En cas de question, vous pouvez appeler le garde-faune de votre région.



COMMUNES

Les communes mettent à disposition des espaces permettant aux chiens de s'ébattre librement. Veuillez les contacter pour plus d'information.

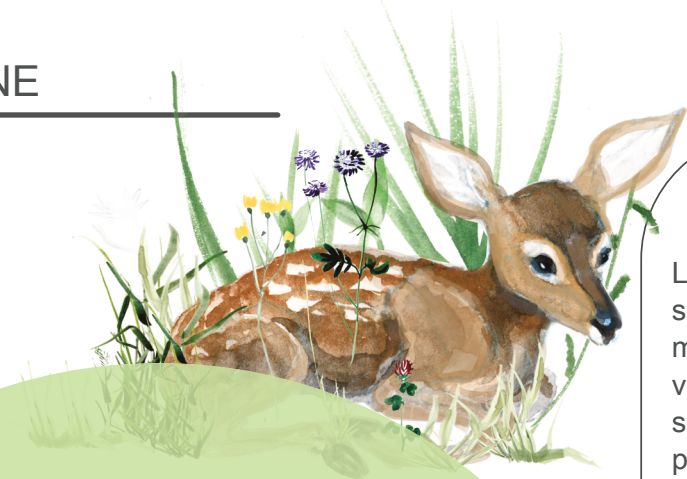
PROTÉGEONS LA FAUNE SAUVAGE



¹ se référer à la signalisation sur place et aux dispositions légales de chaque site

² art. 21 al. 4 de la loi sur la faune sauvage (RSN 922.10)

³ art. 21 al. 3 de la loi sur la faune sauvage (RSN 922.10)



Pourquoi dois-je tenir mon chien en laisse?

La faune sauvage est sensible aux dérangements causés par les chiens.

Les saisons les plus délicates sont le printemps et l'hiver. Des dérangements répétés durant ces périodes peuvent compromettre la survie des individus.

Par ailleurs, certaines espèces particulièrement sensibles nécessitent une protection encore renforcée.

En respectant les quelques règles énoncées ici, vous contribuez à la protection de la faune sauvage.

Baby-boom

Le printemps correspond à la saison des naissances pour les mammifères et les oiseaux sauvages. Durant cette période sensible, les dérangements peuvent provoquer l'abandon des portées ou nichées, les parents se sentant menacés. De plus, lorsqu'ils sont découverts par un chien ou un autre prédateur, les jeunes animaux sont souvent incapables de fuir et constituent ainsi une proie aisée.

Zones de protection de la nature

Les réserves naturelles et certains sites protégés du canton abritent des espèces animales particulièrement rares et menacées. Afin de garantir la conservation de ce précieux patrimoine naturel, il est important de respecter les prescriptions indiquées sur les panneaux de balisage de ces zones.



Précieuse kcal

L'hiver est une période difficile pour les mammifères et les oiseaux sauvages, en particulier quand le sol est recouvert de neige ou que les températures sont très basses. Durant cette saison, la nourriture est rare et de moindre qualité alors que les besoins en énergie sont importants. Dans ces conditions, les animaux développent des stratégies visant à réduire leurs dépenses calorifiques. Lorsqu'ils sont dérangés et doivent s'enfuir, ils s'affaiblissent.

